



J'ai perdu un mois de mes congés payés

Par **nathou**, le **18/07/2008** à **15:15**

en aout 2006, j'ai eu un arret de travail suite à quelques complications en fin de grossesse, ensuite j'ai bénéficié d'un congé pré natal, mon accouchement fait ,mon congé post natal allait jusqu'au 26 décembre. j'ai ensuite pu bénéficier d'un mois jusqu'au 28 janvier d'arret maladie pour poursuivre mon allaitement.rnen marge, je recherchais une place en crèche pour mon enfant, mais n'ayant pas de place, il était préférable que je prenne un congé parental.jai donc fais partir un congé pour 6 mois (en accord avec mon employeur)rnndurant l'année 2006, je n'ai pas pris de congé préférant les conserver pour prolonger mon congé poste natal.rnor j'ai pris un congé parental et pour bénéficier de l'allocation de la CAF, je n'ai pas pu poser mes vacances.rnaujourd'hui mon employeur me dit qu'elles sont perduernai je un recoursrnmrci d'avance pour votre réponse

Par **justyne**, le **19/07/2008** à **16:18**

bonjourrnles congés payés doivent se prendre entre le congé maternité et le congé parentalmvoir <http://www.employer-une-nounou.info/CPE/piege.php>rnncordialement

Par **justyne**, le **19/07/2008** à **16:18**

bonjourrnles congés payés doivent se prendre entre le congé maternité et le congé parentalmvoir <http://www.employer-une-nounou.info/CPE/piege.php>rnncordialement